

**L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence
et des Adultes du Finistère,**

*gérant des services et établissements dans le secteur de la formation, du socio-éducatif,
du médico-social de l'insertion et de la prévention*

Recherche

Pour son Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Jean Charcot de Brest
Un Médecin Directeur Psychiatre (s - H/F)

Le 14/01/25

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Référence :	Convention Collective 15 mars 1966
Type de contrat :	CDI
Date d'embauche :	Dès que possible
Temps de travail :	0.40 ETP dont 0.30 ETP de Médecin Directeur

MISSION

Sous la responsabilité du directeur du CMPP, en tant que Médecin directeur vous aurez la charge de :

- Assure la direction médico-sociale du CMPP
- Assurer la responsabilité du suivi médical des enfants, adolescents accueillis au CMPP et des prises en charge administratives
- Conduire des consultations à visées diagnostique et/ou psychothérapeutique ainsi que des suivis parentaux et familiaux
- Assurer l'animation des réunions cliniques de synthèses en vue d'élaborer les projets de soins de l'enfant ou l'adolescent en concertation avec les autres professionnel(le)s de l'équipe pluridisciplinaire qui sont sous votre responsabilité technique
- Participer à la coordination du travail en réseau et avec les partenaires : services sanitaires, structures médico-sociales, protection de l'enfance, éducation nationale...
- Être personne ressource pour faire évoluer les pratiques professionnelles
- Contribuer à la réflexion médico-clinique en pédopsychiatrie au CMPP
- Participer à la mise en oeuvre du Projet Stratégique Associatif, ainsi que du projet d'établissement

COMPÉTENCE ET EXPÉRIENCES ATTENDUES

Diplômes d'état de Médecin spécialisé en pédopsychiatrie, psychiatrie ou pédiatrie
Ou médecin généraliste en voie d'acquisition de la certification de pédopsychiatrie, psychiatrie, pédiatrie ou souhaitant l'obtenir
Inscrit(e) à l'ordre des Médecins
Compétences et expériences en animation d'une équipe pluridisciplinaire dans une dimension psychodynamique du soin
Connaissance des textes qui régissent et encadrent l'action des CMPP (notamment l'annexe XXXII du décret du 18 février 1963, loi du 2 janvier 2002 et suivantes rénovant l'action sociale et médico-sociale...)

POSTE

CDI, classification selon grille CCN 66, situé à BREST

ENVOI DES CANDIDATURES

Adresser lettre de motivation + CV à :
Monsieur HAJJI, Directeur - CMPP Jean Charcot.
15, rue St Jacques - 29200 BREST
Mail : cmpp@adsea29.org
Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec :
Mr HAJJI Nabil, Directeur du CMPP Jean Charcot : n.hajji@adsea29.org